

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 423

Artikel: Le ménage Bührle se complique encore
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le ménage Bührle se complique encore

Que Bührle ait mis la main sur Bally, via Werner K. Rey, aura au moins un avantage... pour le marchand de canons helvétique : la vente d'armes sera moins lourde au décompte final annuel de ses activités commerciales.

Des esprits chagrins se demanderont peut-être si les 310 millions de commandes passées par la Confédération à Bührle à la fin de l'année passée, et justifiées au titre de la défense de l'emploi, ne se trouvent pas quelque peu dévalorisées aujourd'hui au vu des grandes manœuvres financières dans lesquelles se lance le fabricant d'armes. Qu'importe ! On rétorquera que l'essentiel est que les autorités aient manifesté, à l'époque, un souci de garantir à tout prix des postes de travail, fut-ce sans trop de scrupules quant à la « qualité » de ce travail.

Fixons quelques points de repère avant de ne plus pouvoir voir suffisamment clair dans les affaires du « Konzern » en cause. On sait que ces deux dernières années, la part des « productions militaires » avait passé de 42,8 à 56% dans le ménage Bührle, cité partout comme exemple de gestion habile et saine, de dynamisme en ces temps de récession. C'est dans le secteur militaire, en tout cas là où il est le plus développé, que le chiffre d'affaires de Bührle se développe le plus rapidement, avec des répercussions importantes sur le nombre des places de travail disponibles : on estime que, pendant les quatre dernières années, ce sont plus de 5000 personnes supplémentaires qui ont trouvé à travailler pour ce type de production. Nul doute que la progression spectaculaire du secteur « machines » (part de la production militaire : 72%) de près de 70% depuis 1974, ou celle non moins importante de « Contraves » (production militaire : 86%) que l'on estime aux alentours de 89% ait donc eu des incidences « heureuses » sur le marché de l'emploi. Mais cela durera-t-il ?

Malgré la bonne volonté affichée de la Confédé-

ration dont les « subventions » prennent l'allure d'un dédommagement pour l'application (pour tant très lâche !) de la loi sur l'exportation d'armes, Bührle exporte sa production à l'étranger pour capter des marchés sur lesquels la législation helvétique lui interdit de prendre pied.

Rappel. Selon la Communauté de travail pour le contrôle de l'armement et l'interdiction d'exportation d'armes, les exportations de matériel de guerre continuaient d'augmenter (21 millions de plus que pour la période correspondante de l'année dernière) cette année, au moins pour les six premiers mois. Le plus préoccupant, souligne la Communauté, est que plus d'un cinquième du matériel exporté l'a été dans des pays en voie de développement dont, par exemple, le Ghana ou l'Equateur. Le Département militaire a confirmé le total de 241 millions d'exportations pour les mois de janvier à juin, mettant en doute que l'augmentation soulignée puisse valablement être prise en considération avant que ne soient connus les chiffres de la fin 1977...

Quel contrôle la Suisse peut-elle espérer exercer sur Contraves Italiana, sur les activités, en fait de fabrication de munitions, de la British Manufacture and Research Company Ltd. ? La Suisse sera-t-elle à même de surveiller les incidences de l'accord de coopération passé en 1976 par Bührle en France avec le Groupement Industriel des Armements Terrestres (secteur public) et Creusot-Loire (secteur privé) ? La Suisse pourra-t-elle conserver un droit de regard sur l'exploitation de la licence de construction de canons anti-chars vendue il y a peu aux Etats-Unis ?

A plus ou moins long terme, ces manœuvres de contournement de la loi suisse auront des répercussions sur l'emploi dans notre pays. Déjà la commande « Skyguard » est-elle présentée par les spécialistes de Bührle eux-mêmes à la fois comme la promesse de nouvelles places de travail dans la région zurichoise, mais aussi comme un facteur de développement de Contraves Italiana...

De là à penser que les 300 millions versés par la Confédération permettront surtout à Bührle d'honorer des contrats passés depuis l'Italie avec des clients comme l'Afrique du Sud (qui a passé commande en mai) ou l'Arabie séoudite (l'existence d'un accord portant sur 500 millions de francs d'armes, soit un montant qui est celui du total des exportations de matériel de guerre depuis la Suisse en 1976, n'a pas été démenti jusqu'ici), il n'y a qu'un pas. Dès lors que les millions de commandes attribués à Bührle en hommage au label suisse sont eux-mêmes exportés en partie, qu'attend-on pour interdire totalement les exportations d'armes ?

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Luxes

Célébration de l'art pédagogique. Voici quelques mois, j'ai reçu une brochure contenant toutes sortes d'informations alléchantes, concernant des « cours de formation continue » à l'usage des maîtres secondaires en général et des maîtres de gymnase en particulier.

Moi perplexe tout de même :

— me demandant, étant donné le fait que je n'ai hélas pas autant profité de mes cours de formation que des guides bienveillants étaient en droit de l'espérer

— me demandant, dis-je, si des cours de formation continue sont susceptibles d'obtenir un meilleur succès

— maintenant que l'artériosclérose d'un côté, et le ramollissement cérébral de l'autre côté

(curieux que l'âge durcisse les artères et ramollisse le cerveau... voilà une remarque qui mériterait de plus amples développements)

rendent aléatoire tout effort dans le sens d'une mobilisation tant des muscles que des cellules grises...

— me disant qu'après tout, je verrai bien...